La CFDT n’exclura pas le délégué syndical de Whirlpool qui avait pris position pour le FN

13/05/2017 à 0h31

Patrice Sinoquet avait créé la polémique en revendiquant sa préférence pour Marine Le Pen. Un message politique qui avait embarrassé son syndicat.

« J’estime avoir le droit d’avoir des convictions et de les rendre publiques si on me le demande. C’est ce que l’on appelle la démocratie je crois et je continuerai à voter FN », avait dit le syndicaliste, précisant que son choix politique n’avait pas été « ébranlé » par la campagne.

Ces propos avaient fait réagir vivement le secrétaire national de la CFDT, Frédéric Sève, qui avait évoqué la possibilité d’une « exclusion » du syndicaliste, estimant que ce dernier s’était « égaré ». « On ne peut pas avoir un mandat CFDT et faire la propagande du FN », avait-il tranché. Se disant « prêt à démissionner », Patrice Sinoquet lui avait rapidement répliqué : « Le choix de mon vote, c’est mon choix, et ce ne sera pas la CFDT qui me fera changer d’avis. »

Malgré ce regain de tension, le délégué syndical ne sera finalement pas sanctionné par sa centrale, selon les informations recueillies par Franceinfo, vendredi 12 mai. Un entretien entre Patrice Sinoquet et le syndicat Métaux Somme de la CFDT a été organisé, où a été « réaffirmée la volonté de la CFDT de lutter contre le FN ». Patrice Sinoquet dit « avoir craqué sous la pression des médias » et déclare « porter avec conviction les valeurs » de son syndicat. Il assure également n’avoir « jamais milité pour les idéologies totalitaires » du Front national.

(…) Le Monde

(Merci à Aramis)